

SECURITY ORTRA | FORMATEUR·TRICE·S

Règles d'hygiène et consignes de sécurité

Voici les règles mises en place jusqu'à fin août suivant les consignes fédérales

1. HORAIRES | PAUSES

Chaque classe devra respecter son horaire et arriver à l'heure à l'OrTra santé-social genève. La classe ne sera plus affichée sur l'écran à l'entrée mais sera donnée par le vigile à l'entrée du bâtiment (accès restreint) et sur présentation du planning par l'élève.

1.1. Journée de la semaine y compris le samedi

Les cours seront dispatchés dans le bâtiment à des heures différentes pour éviter un maximum de contact entre les élèves. Les pauses de midi se prennent à l'extérieur du bâtiment, sans exception. Les vigiles informeront chaque classe du début des pauses. Voici les horaires :

CLASSE	DEBUT	PAUSE	FIN	DEBUT	PAUSE	FIN
MALALA MANDELA ELLA MAILLART MARIE CURIE ANIMATION	8h	9h30 9h55	11h30	12h30	14h00 14h25	16h
CONSULTATION SOINS LABORATOIRE CONFICIUS STUDIO	8h30	10h 10h25	12h	13h	14h30 14h55	16h30

1.2. Soirée de la semaine

CLASSE	DEBUT	PAUSE	FIN
MALALA MANDELA ELLA MAILLART MARIE CURIE ANIMATION	17h30	19h00 19h15	20h45
CONSULTATION STUDIO LABORATOIRE SOINS	17h45	19h15 19h30	21h



En aucun cas les horaires mentionnés en page précédente ne peuvent être changés.

Le bâtiment est sécurisé par le vigile au plus tard à 21h15 les soirs de semaine lorsqu'il y a des cours et à 17h les samedis ou semaine si pas de cours en soirée. Il est détenteur des clefs et responsable de fermer le bâtiment pour la nuit ou pour le week-end.

2. SALLES

Pour chaque salle de classes :

- Un nombre exact de tables et de chaises est à disposition. Il ne sera pas possible de prendre des tables et des chaises dans d'autres classes.
- La blouse et le masque sont obligatoires pour les cours pratiques, pour les élèves et les formateurs·trice·s. Pour les cours théoriques, il n'est pas obligatoire d'en porter.
- Un désinfectant pour main et un autre pour les surfaces (bureaux, chaises, ordinateur) seront disponibles. Vous êtes responsable de nettoyer votre espace de travail et faire en sorte que les élèves nettoient leur table et leur chaise.
- Les consignes de l'OFSP seront plastifiées sur toutes les portes de classe.
- Les salles seront aérées durant le temps de pause.
- La cafétéria sera fermée.

3. FORMATEURS·TRICES

- Vous devrez arriver au minimum 15 minutes avant le début du cours pour préparer la salle et accueillir les élèves. Vous devrez annoncer votre cours au vigile à l'entrée qui vous indiquera votre salle.
- Vous n'aurez accès qu'à votre salle de cours et à la salle de profs. Une machine à café et des capsules seront à votre disposition dans la salle des profs (uniquement pour les profs).
- Vous aurez la responsabilité de ranger et nettoyer votre salle et le matériel avec les élèves.
- Merci de vous assurer que les participant·e·s ont bien pris connaissances des consignes de sécurité envoyées par mail.
- Il vous appartient de faire respecter les horaires de cours et les horaires de pauses, déterminés à l'avance. Le vigile viendra frapper aux salles pour prévenir de la pause. En cas de retard d'un élève, l'Intendance fait le lien entre le vigile et vous pour accepter ou non l'élève.
- La seule sortie autorisée pendant les cours pour les élèves est pour se rendre aux toilettes.
- Le matériel pratique sera mis à disposition. Vous devez impérativement en faire la demande à l'intendant avant votre cours et la veille serait l'idéal. Le matériel devra être désinfecté par les utilisateurs à la fin du cours. Le SAS entre les salles Consultation et Soins sera fermé.
- Pour les cours pratiques, vous devez porter une blouse et un masque et vous assurez que les élèves sont bien équipés. Pour les cours théoriques, vous pouvez choisir ce qui vous convient.
- Chaque formateur·trice vient avec son matériel de protection.
- Il n'y a pas de changement pour les feuilles de présence et les kits.

4. TOILETTES

Chaque toilette (rez et 1^{er} étage du bâtiment) disposera d'un désinfectant afin de nettoyer la cuvette avant et après utilisation.

Nous vous demandons d'utiliser les toilettes de l'étage de la salle de cours. Un marquage au sol permettra de respecter la distance de sécurité.

5. SIGNALÉTIQUE

Un marquage au sol indiquera sur tout le périmètre de l'OrTra santé-social genève et du 28 les distances à respecter pendant les pauses.

Un container sera à disposition de chacun·e au rez-de-chaussée (vers la porte d'entrée) et au 1^{er} étage avant les escaliers pour récupérer les masques et sur-blouses usagés. Ils seront vidés une fois par jour par Réalise.

6. VIGI-COVID

Deux vigiles sont engagés durant cette période. Le but est de réguler l'accès au bâtiment et de vérifier que toutes les personnes respectent les consignes transmises.

- Leur contrat commencera début juin 2020 jusqu'à fin août (voir les consignes d'ici-là).
- Ils sont sous la responsabilité de Christophe Lambert (Intendant).
- Ils porteront un badge avec leur nom et leur fonction ainsi qu'un brassard SECURITE.
- Ils devront porter un ensemble noir (t-shirt, pantalon, basket).
- Ils assureront un samedi en deux.
- Une clef sera à leur disposition.
- Pendant la pause de la journée, c'est l'Intendant qui reprend la responsabilité de l'accès au bâtiment.

6.1. Horaires des vigiles

LUNDI VENDREDI 7h30 – 21h15 (<i>si cours le soir</i>)	PAUSES du VIGILE
7h30 – 14h30	13h à 13h30
14h15 – 21h15 (<i>si cours le soir</i>)	19h40 – 20h10

SAMEDI 7h30 – 17h	PAUSES du VIGILE
7h30 – 17h	10h30 – 11h et 15h – 15h30